

Image not found or type unknown



Dette et vente d un bien en indivision

Par **beaberenger**, le **23/03/2011** à **19:13**

Bonjour,rnJ ai des dettes , j ai une petite retraite et je possède un tiers d un immeuble en indivision qui s autogere ... mon debiteur a saisie le tribunal ... qu est ce que je risque ? la saisie de ma part de l indivision ? la revente a hauteur de ma dette ? ou la vente pure et simple de l immeuble ? rncdt